

Algebris UCITS Funds plc

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Catégorie I EUR (ISIN IE00B81TMV64) **Algebris Financial Credit Fund**, un compartiment d'Algebris UCITS Funds plc

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds Algebris Financial Credit Fund (le **Fonds**) vise à générer un niveau élevé de revenu et une croissance modérée de votre investissement.

Le Fonds vise à investir dans le secteur financier au niveau mondial, principalement dans des titres de créance (par exemple des obligations d'État et des obligations d'entreprises) à taux d'intérêt fixes et variables ayant la notation « investment grade » ou une notation inférieure.

Le Fonds peut également investir dans des titres convertibles (obligations qui peuvent être converties en actions), dans des titres hybrides (instruments qui combinent les caractéristiques des obligations et des actions), des actions privilégiées, des instruments convertibles conditionnels (**Obligations CoCo**) (obligations qui peuvent être converties en actions ou dont le principal peut se déprécier si un événement déclencheur prédéfini se produit), des créances de second rang et des fonds indiciaires cotés en bourse (**ETF**) (titres qui répliquent la performance d'un indice, d'une matière première ou d'un panier d'actifs comme un fonds indiciaire, mais qui s'échangent comme des actions sur une bourse de valeurs). Lors des périodes de fortes fluctuations des marchés (volatilité), le Fonds peut investir substantiellement dans des dépôts. Le Fonds n'a pas l'intention d'investir directement dans des actions ordinaires. Toutefois, il peut acquérir et détenir des actions ordinaires si lesdites actions ordinaires sont acquises par voie de conversion d'un autre titre détenu par le Fonds.

Le Fonds peut également conclure des transactions sur instruments financiers dérivés (**IFD**) à des fins de couverture et de gestion efficace de portefeuille, et non à des fins spéculatives ou d'investissement, y compris des options (titres donnant le droit d'acheter ou de vendre un autre actif), des swaps (instruments permettant d'échanger la performance d'un actif contre celle d'un autre actif), des

contrats à terme (contrats permettant d'échanger des devises étrangères à une date ultérieure convenue) et des contrats à terme normalisés (contrats permettant d'échanger une quantité prédéterminée d'un autre actif à un certain prix et à une certaine date ultérieure). En outre, certains instruments financiers tels que des titres convertibles et des Obligations CoCo peuvent inclure un effet de levier ou incorporer une composante de produits dérivés. Le Fonds peut investir dans ces titres à des fins spéculatives ou d'investissement.

La devise de base du Fonds est l'euro et le Fonds peut utiliser une couverture contre le risque de change (technique visant à acheter ou vendre des devises pour minimiser les fluctuations des investissements en devises autres que l'euro résultant des mouvements de change). Rien ne garantit que cette technique portera ses fruits.

Un investissement dans le Fonds peut convenir aux investisseurs ayant un horizon d'investissement à moyen/long terme. Pour obtenir des informations plus détaillées concernant les objectifs et la politique d'investissement, veuillez vous reporter à la section intitulée « Objectifs et politique d'investissement » du supplément pour le Fonds (le **Supplément**).

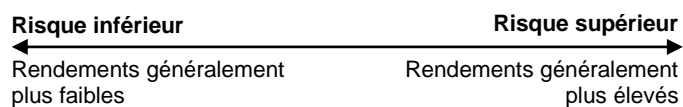
Négociation

Vous pouvez acheter ou vendre des actions chaque jour (sauf les week-ends ou les jours fériés au Royaume-Uni et en Irlande). Les ordres d'achat et de vente peuvent être effectués en soumettant une requête avant 12h00 (heure irlandaise), un jour ouvrable à l'avance, auprès de l'agent administratif, HSBC Securities Services (Ireland) DAC.

Politique de distribution

Tout revenu éventuellement généré par le Fonds sera réinvesti dans le Fonds.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Étant donné que la catégorie d'actions a été lancée en 2012, les données historiques concernant le Fonds sont insuffisantes pour fournir une indication utile sur le profil de risque et de rendement du Fonds. L'indicateur proposé ci-avant repose sur des données issues d'un modèle représentatif utilisant les informations disponibles pour les cinq dernières années.

Cet indicateur de risque et de rendement est basé sur des données historiques. Il pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil futur du Fonds. Il n'est pas garanti que la catégorie de risque et de rendement susmentionnée restera inchangée ; elle peut évoluer au fil du temps.

La catégorie la moins élevée ne désigne pas une catégorie d'actions exempte de risque et rien ne garantit que vous récupérerez votre investissement initial. Le Fonds relève de la catégorie 4 du fait de l'amplitude et de la fréquence modérées des fluctuations des cours des investissements sous-jacents dans lesquels le Fonds investit.

Facteurs de risque

La valeur de votre investissement dans le Fonds peut être affectée par les risques suivants :

- Lorsque le Fonds investit dans des titres de créance (par exemple des obligations), il est soumis au risque de crédit (le risque de défaut de paiement d'un émetteur d'obligations) et au risque de taux d'intérêt (le risque d'évolution des taux d'intérêt).
- Le Fonds peut également investir dans des Obligations CoCo. Ces obligations comportent des risques supplémentaires tels que le risque lié à certains événements déclencheurs, notamment la chute du ratio de fonds propres d'un émetteur sous un seuil spécifique, que l'obligation soit convertie en actions de l'émetteur ou que son principal se déprécie, ce qui entraînerait des pertes pour le Fonds.
- Le Fonds peut investir dans les marchés émergents. Ces marchés comportent des risques supplémentaires tels que l'instabilité politique, des normes de vérification et d'information financière moins fiables, ainsi qu'une supervision et une réglementation moindres de la part des pouvoirs publics.
- Les investissements du Fonds peuvent être libellés dans des devises autres que l'euro. Par conséquent, lorsque la valeur d'une devise augmente ou baisse, cela peut avoir un impact positif ou négatif sur la valeur des investissements du Fonds.
- Le Fonds peut investir dans des IFD. Ces instruments comportent des risques supplémentaires tels que le risque juridique ou le risque de liquidité (l'incapacité à vendre le contrat en raison d'un manque d'acheteurs sur le marché). Ces risques peuvent avoir des effets négatifs sur la valeur globale du Fonds.
- Pour un aperçu complet de tous les risques associés à ce Fonds, veuillez vous reporter à la section intitulée « Facteurs de risque » du Supplément et du prospectus (le Prospectus) d'Algebris UCITS Funds plc (la Société).

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais exceptionnels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,50 %
Frais de sortie	1,50 %
Il s'agit du montant maximal pouvant être prélevé de votre capital avant son investissement (frais d'entrée) ou son reversement à votre égard (frais de sortie).	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,62 %
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	1,10 %

Le montant des Frais courants est basé sur les chiffres de l'exercice clôturé le 31 décembre 2017. Les Frais courants n'incluent pas les frais de transaction ni les commissions de

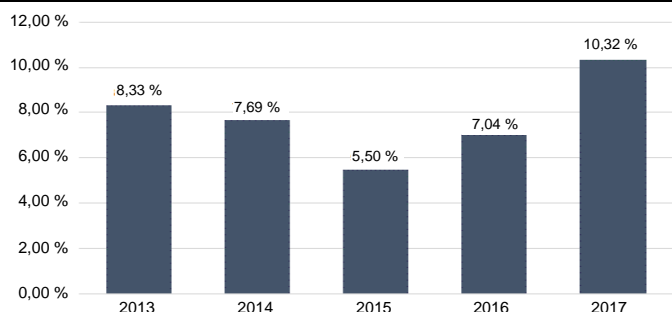
performance du Fonds et peuvent varier d'une année à l'autre.

Lorsque vous achetez ou vendez des actions, des frais supplémentaires (retenue anti-dilution – maximum 1,50 %) sont exigibles pour couvrir les frais encourus par le Fonds lors de l'acquisition ou de la cession d'investissements pour le Fonds. Les frais d'entrée et de sortie mentionnés incluent la retenue anti-dilution et sont des montants maximaux. Vous pouvez, dans certains cas, payer moins ; renseignez-vous auprès de votre conseiller financier ou de votre distributeur.

Le gestionnaire d'investissement du Fonds peut prétendre à une commission de performance de 10 % de tout revenu excédentaire généré par le Fonds par rapport au niveau le plus haut de valeur liquidative (« VL »). Ce niveau le plus haut de VL est la valeur la plus élevée parmi les meilleures VL enregistrées à la fin d'une période trimestrielle ou le prix initial des actions de catégorie I. Une description plus détaillée (y compris les conditions supplémentaires) de la commission de performance figure dans le Supplément.

Pour en savoir plus, veuillez vous reporter à la section intitulée « Frais et commissions » du Supplément.

Performances passées



La catégorie d'actions a été lancée en 2012. Les performances passées sont calculées en euros. Le calcul des performances passées ne prend pas en compte les frais d'entrée et de sortie, mais tient compte des Frais courants et de la Commission de performance mentionnés ci-avant.

Les performances passées ne constituent pas une indication des performances futures du Fonds.

Informations pratiques

Dépositaire

HSBC Institutional Trust Services (Ireland) DAC.

Fonds à compartiments multiples

Le Fonds est un compartiment de la **Société**, qui est un fonds à compartiments multiples avec responsabilité séparée entre les compartiments, constitué en société d'investissement de type ouvert à capital variable en vertu du droit irlandais en tant que société anonyme. Cela signifie que les actifs et les passifs de chaque compartiment sont séparés en vertu de la législation.

Échanges

Sous réserve des dispositions du Prospectus et du Supplément, les investisseurs sont en droit de passer d'une ou de plusieurs catégories à une autre, que ce soit au sein du Fonds ou dans un autre compartiment de la Société.

Informations complémentaires

Des informations complémentaires concernant le Fonds, y compris le Supplément et le Prospectus, le dernier rapport annuel en date ainsi que tout rapport semestriel ultérieur peuvent être obtenus gratuitement en langue anglaise auprès de votre conseiller financier ou de votre distributeur. Le cours le plus récent des actions du Fonds peut être obtenu gratuitement à l'adresse <http://www.bloomberg.com>. Le Prospectus et les rapports périodiques sont établis globalement pour la Société.

Législation fiscale

À la date du présent document, le Fonds n'est pas assujéti à la fiscalité irlandaise sur le revenu ou sur les plus-values. Il est recommandé aux investisseurs de se renseigner auprès d'un conseiller professionnel concernant les implications fiscales au plan personnel d'un investissement dans le Fonds en vertu des lois de la juridiction dans laquelle ils sont potentiellement imposables.

Clause de responsabilité

La responsabilité de la Société ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

Catégories d'actions représentatives

Le présent document concernant la catégorie I EUR est un document d'informations clés pour l'investisseur représentatif d'autres catégories d'actions émises par le Fonds, à savoir les catégories I CHF (IE00B8HNZW49), I GBP (IE00B85LPZ38), I USD (IE00BK017B22), I SGD (IE00BYYJY973), I JPY (IE00BD71W999) et les catégories M CHF (IE00B831Y693), M GBP (IE00B813CB83), M USD (IE00BK017894), M SGD (IE00BYYJY866), M EUR (IE00B7GPH391) et M JPY (IE00BD71W775). Les informations portant sur ces catégories d'actions peuvent être obtenues auprès de votre conseiller financier ou de votre distributeur.

Politique de rémunération

Des informations relatives à la politique de rémunération mise à jour de la Société, notamment une description du mode de calcul des rémunérations et avantages et l'identité des personnes chargées d'attribuer ces rémunérations et avantages, y compris la composition du comité de rémunération, le cas échéant, sont disponibles sur <http://www.algebris.com/> et les investisseurs peuvent obtenir un exemplaire papier de cette politique de rémunération sans frais et sur simple demande.

Classification MIFID II

Le Fonds peut être classifié et traité comme un instrument financier non complexe au sens de la Directive MIFID II.